

#IciOnAgit pour l'environnement

Droits humains

## Le groupe haut-rhinois du CCFD-Terre solidaire dénonce les effets pervers de la compensation carbone

La compensation carbone, qui permet aux entreprises de ne pas réduire leurs émissions de CO2 mais de financer des actions compensatrices, a des effets pervers. Sur le climat mais aussi sur les droits des populations, alerte le CCFD du Haut-Rhin qui organise une action de sensibilisation, samedi 6 novembre à Mulhouse.

Par Hélène POIZAT - Hier à 05:15 - Temps de lecture : 3 min



Le CCFD-Terre solidaire dénonce « les fausses solutions » de la compensation carbone. Il y sensibilisera le public samedi 6 novembre place de la Réunion à Mulhouse. Photo L'Alsace /H.P.

« Un arbre planté au Brésil compense-t-il les émissions carbone d'un vol Paris-Nice ? » C'est la question que pose l'ONG CCFD-Terre solidaire alors que **la Cop 26**, qui se déroulera à Glasgow du 1er au 12 novembre, va remettre sur le devant de la scène la question du changement climatique. Le CCFD, qui aura une représentante à cette nouvelle conférence internationale, participe au débat à travers la campagne **#stopcompensation**. « On s'inscrit dans le mouvement mondial qui vise à faire pression sur les gouvernements, explique Jacques Muller, membre du groupe plaidoyer du CCFD du Haut-Rhin. Et nous avons choisi de travailler sur la question de la neutralité carbone, car les enjeux sont importants, non seulement pour la question climatique, mais aussi en termes de droits humains. » Et la défense des droits des peuples est au cœur du combat de cette ONG, qui entend bien rappeler à la Cop ses engagements en la matière.

La neutralité carbone, c'est la possibilité pour les entreprises de ne pas réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>, mais de s'engager dans des actions dites compensatrices. Comme financer de gros projets permettant de réduire ces émissions - un barrage hydroélectrique en Afrique par exemple -, ou s'engager en faveur de la forêt, à travers la plantation d'arbres ou la sanctuarisation de forêts - ce sont les projets Redd +. Or, affirme Jacques Muller, « cette solution est un leurre d'un point de vue climatique », en raison du « décalage dans le temps entre les émissions de CO<sub>2</sub> et le moment où les nouvelles plantations pourront le capter ». Mais aussi parce que « le réchauffement climatique fragilise la forêt, qui au-delà de la température de 25 °C émet plus de CO<sub>2</sub> qu'elle n'en capte ».

« *Les multinationales se verdissent aux détriments des populations* »

Inefficace pour l'environnement, donc, mais aussi, et c'est bien là-dessus que le CCFD veut insister, « désastreux pour les populations ». « La compensation, ce sont des terres que l'on prend, et les multinationales vont là où il n'y a pas de titre de propriété », relève Bernadette Kretz-Michaud, autre membre du groupe

haut-rhinois de l'ONG. Les actions de compensation sont « négociées avec les États, sans que les populations soient consultées ». Un exemple : « Total a acheté 40 000 hectares de terre sur les plateaux Batéké [aux frontières du Congo et du Gabon, un havre de biodiversité où vivent des gorilles] pour des plantations d'acacias. » Des arbres qui poussent vite, mais ont de gros besoins en eau. « Un projet néfaste à la biodiversité et qui va pousser les Pygmées hors de la forêt », résume Bernadette Kretz-Michaud. Autre illustration, à Madagascar cette fois : « Une entreprise australienne a pris une concession minière sur 6000 hectares, pour l'extraction d'ilménite et arraché pour cela 1650 hectares de forêt littorale. Et pour compenser, elle a sanctuarisé trois autres sites forestiers. Du coup, les populations locales ont des restrictions dans l'utilisation de ces forêts, elles n'ont plus le droit d'y chasser, d'y cueillir, de cultiver... »

Et au Brésil, les populations indigènes « sont les premières victimes du système Redd + ». Pour les entreprises, compenser est souvent moins coûteux que réduire leurs émissions de CO2. « On parle de tours de passe-passe des multinationales, qui se verdissent au détriment des populations, déplorent les militants du CCFD. Il faut informer sur ce qu'il y a derrière ces compensations carbone, faire pression pour rompre avec ce modèle de développement, mettre les terres à l'abri du marché du carbone et protéger les droits humains. » Pour faire passer le message auprès du public, l'équipe locale du CCFD-Terre solidaire s'installera place de la Réunion à Mulhouse, samedi 6 novembre.

---

S'INFORMER Site internet : [ccfd-terresolidaire.org/stopcompensation](https://ccfd-terresolidaire.org/stopcompensation). Samedi 6 novembre à 14 h 30, place de la Réunion à Mulhouse, le CCFD invitera les gens à se prendre en photo avec leur téléphone portable devant l'affiche « Neutralité carbone, ne soyons pas dupes ! » et à faire circuler les images sur les réseaux sociaux.

---

Environnement

Réchauffement climatique



## À LIRE AUSSI

**Quelles sont les régions françaises où l'on consomme le plus d'alcool ?**

Neonmag.fr

## **Saint-louis: ces SUV sont incroyablement bon marché maintenant**

hibo.ca

## **Obligation vaccinale. Face à la suspension, la solidarité s...**

L'Alsace

## **Grand-est : Ce tracker fait fureur en France**

Expert Market

---